



La page des producteurs de volailles (ASPV)

Nous prenons nos responsabilités envers nos animaux et veillons à leur bien-être

Ces dernières semaines, les médias ont publié plusieurs articles sur les poulets à croissance rapide, suscitant interrogations et critiques. Une motion parlementaire a même été déposée à ce sujet (voir édito et page 3). Les militants de la cause animale misent sur des images choquantes et des déclarations exagérées. En tant que producteurs, il est pourtant dans notre intérêt de ne pas esquiver le débat, mais d'y répondre avec sincérité et transparence.

Nous prenons nos responsabilités envers nos animaux et assumons pleinement notre travail. Oui, les poulets SST ont un développement rapide, ce qui présente de réels avantages en termes d'efficacité des ressources, mais nécessite en contrepartie des soins attentifs et adaptés. Il est légitime et nécessaire de montrer au grand public la réalité de notre production. Les spots télévisés de Proviande, qui ont donné un aperçu authentique de la production avicole suisse, en sont un bon exemple. Car les images idéalisées de poulets picorant dans les prés ne reflètent pas la réalité, elles entretiennent au contraire des idées fausses et des attentes irréalistes.

Le regard extérieur compte, mais le regard intérieur tout autant. En tant qu'éleveurs, nous avons une grande responsabilité envers la santé de nos animaux. Cela commence par des rondes attentives dans les poulaillers, même lors des journées de travail chargées, les week-ends ou pendant les périodes de remplacement. Seul un regard attentif permet de repérer à temps les changements de comportement et d'intervenir avant que les animaux ne souffrent. Cela implique d'euthanasier de manière appropriée les

animaux malades, blessés ou boiteux et de solliciter sans tarder des conseils en cas de problèmes. C'est la meilleure façon d'éviter que les médias ne puissent diffuser des images d'animaux mal en point ou mourants. La responsabilité et la vigilance ne doivent pas rester de simples mots, elles doivent se vivre et se démontrer chaque jour sur le terrain.

Un troisième point concerne le rôle essentiel des consommatrices et des consommateurs. En Suisse, l'offre est déjà très variée: aux côtés du poulet classique, on trouve des poulets bio et élevés en plein air, issus d'hybrides à croissance lente. Par leur comportement d'achat, les consommateurs influencent directement l'orientation de la production. Actuellement, une minorité bruyante réclame d'autres formes de production, tandis que la grande majorité continue de se satisfaire des produits existants et de les acheter sans sourciller. Notre responsabilité, à nous producteurs, est d'informer avec transparence et de garantir une production fiable. En fin de compte, ce sont les décisions prises à la caisse des magasins, bien plus que les sondages ou les protestations, qui déterminent quelles formes d'élevage perdurent.

En tant que président de l'Association suisse des producteurs de volaille, j'en appelle à deux parties: à nous, les producteurs, pour que nous accomplissions notre métier avec soin, responsabilité et transparence, et aux consommateurs, pour qu'ils fassent usage du choix qui leur est offert. Ainsi, le dialogue est fondé sur la réalité et non sur des images déformées et des attentes irréalistes.

Adrian Waldvogel, Président

Des militants de la cause animale protestent à nouveau contre le nouvel abattoir

Dans la nuit du samedi 19 octobre, des militants de la cause animale ont accroché des banderoles à Saint-Aubin (FR) pour dénoncer le projet de construction d'un abattoir de volailles par Micarna. Deux personnes ont été brièvement interpellées par la police. Cette action s'inscrivait dans

le cadre de la «Animal Uprising Week», une semaine nationale organisée du 20 au 26 octobre 2025, à laquelle ont participé de nombreuses organisations de défense des animaux. L'objectif de cette campagne était de sensibiliser le public aux droits et au bien-être des animaux à travers des

Venez nous rendre visite à la SuisseTier, au stand commun D 267 dans la halle 2 !

(Samedi, 22.11., 11h25: Exposé sur les émissions d'ammoniac et le potentiel de réduction dans les poulaillers d'engraissement (en allemand))

manifestations, conférences, ateliers et rencontres organisés dans tout le pays.

Le projet d'abattoir à Saint-Aubin se heurte depuis des années à l'opposition d'associations environnementales et de défense des animaux, qui y voient une promotion de l'élevage industriel et de la consommation de viande. Du point de vue des producteurs de volaille suisses, ces accusations sont infondées: les poulaillers et les modes de production respectueux des animaux sont déjà en place – et la construction de nouveaux poulaillers est aujourd'hui soumise à des exigences sévères. De plus, la capacité d'abattage du futur site ne dépassera pas celle de l'abattoir existant à Courtepin.

Basé sur les dernières connaissances scientifiques, le nouvel abattoir de remplacement de Saint-Aubin accordera une place centrale au bien-être animal. D'importantes améliorations sont également prévues sur le plan écologique. La consommation d'eau par poulet transformé devrait diminuer d'environ un tiers, contribuant ainsi à la préservation des ressources et à la protection des eaux. L'installation respectera les normes environnementales en vigueur et sera équipée d'une technologie de pointe pour le traitement des eaux usées. Intégré au «Swiss Campus for Agri & Food Innovation» à Saint-Aubin, le nouvel abattoir vise à promouvoir une production alimentaire durable.

Pour les producteurs de volaille suisses, le nouveau bâtiment moderne de Saint-Aubin représente un élément essentiel pour l'avenir de la filière avicole suisse.

Lancement d'une nouvelle «initiative sur les sorties»

Alors que beaucoup d'entre nous n'ont pas encore digéré l'initiative sur l'élevage intensif, une nouvelle initiative voit déjà le jour sur un thème similaire: l'«initiative

pour des sorties régulières en plein air». À l'avenir, chaque animal devra pouvoir accéder à l'extérieur, se déplacer librement et explorer son environnement, indépendamment du type d'élevage, de l'espèce concernée ou de la taille de l'exploitation. Le texte de l'initiative, qui doit être inscrit dans la Constitution, est le suivant: «La Confédération garantit que tous les animaux élevés à des fins agricoles aient régulièrement accès en plein air. Elle garantit que la mise en œuvre soit socialement acceptable et édicte également des prescriptions concernant l'importation d'animaux et de produits d'origine animale qui tiennent compte du principe de l'initiative.» L'initiative a été lancée par Sentience Politics, KAGfreiland, la fondation Tier im Recht (TIR) et Quatre pattes.

L'«initiative sur les sorties» entend rendre obligatoire ce que beaucoup en Suisse considèrent comme une évidence: des vaches paissant dans des paysages alpins, des poules picorant dans des prairies fleuries – une image bucolique, mais difficilement compatible avec une agriculture productive. Compte tenu du rejet net de l'initiative sur l'élevage intensif il y a trois ans, l'Union suisse des paysans dénonce un nouveau «coup de force».

Après la campagne préliminaire, la collecte des signatures devrait débuter en février 2026. Le sujet promet déjà de relancer les débats politiques et sociétaux – et pour de nombreux agricultrices et agriculteurs, il aura sans doute un goût de déjà-vu.

Vers une interdiction des «burgers végétariens» & Co dans l'UE? Et en Suisse aussi?

Le Parlement européen envisage d'interdire les appellations telles que «burger végétarien» pour les substituts de viande à base végétale. Cette mesure vise à éviter tout risque de tromperie et de confusion. L'objectif est de protéger les dénomi-

nations traditionnelles des produits carnés telles que «saucisse», «escalope» ou «steak» et de garantir une distinction linguistique claire entre les produits d'origine animale et végétale. La version définitive du règlement n'est toutefois pas encore arrêtée: le Parlement européen et les États membres doivent encore parvenir à un accord définitif dans le cadre de négociations supplémentaires. L'interdiction ne pourra entrer en vigueur que si une majorité des États membres de l'UE l'approuve.

Si cette interdiction est adoptée dans l'UE, elle pourrait également s'appliquer en Suisse en cas d'acceptation du nouveau paquet d'accords Suisse-UE, les Accords bilatéraux III. Selon l'OSAV, ce serait le cas si la mesure relevait d'un acte juridique couvert par l'accord et si la Suisse l'approuvait au sein du comité mixte. En cas de «non», la disposition ne serait pas reprise, mais l'UE pourrait envisager des «mesures compensatoires» si un déséquilibre apparaissait sur le marché intérieur.

Indépendamment de l'initiative européenne, la Suisse dispose déjà de directives claires en matière d'appellations. Les termes tels que «lait», «fromage» ou «viande» ne peuvent pas être utilisés pour désigner des produits d'origine végétale – ainsi, des appellations comme «lait d'avoine» ou «fromage végétalien» sont interdites. En mai 2025, le Tribunal fédéral s'est montré particulièrement restrictif dans l'affaire Planted Foods SA: l'entreprise a été contrainte d'abandonner la désignation «planted.chicken», jugée trompeuse car elle faisait la promotion d'un produit végétal en utilisant le nom d'une espèce animale. Le Tribunal fédéral a toutefois précisé que les désignations courantes et clairement compréhensibles pour le consommateur telles que «escalope de soja» ou «nuggets de céleri» ne posent pas de problème.

Corinne Gygax, gérance ASPV

Marché de la viande de volaille

gl. Selon Agristat, la production indigène de volaille a augmenté de 1,6% entre janvier et septembre 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. Les importations ont quant à elles augmenté de 11,5%. La quantité de volaille disponible sur le marché a ainsi progressé de 5,2%, tandis que le taux d'autosuffisance a reculé de 63,1% à 61,0%. La mise en adjudication des contingents d'importation (voir tableau) a donné lieu à de nouveaux records en 2025, qui ont rapporté plus de 140 millions de francs aux caisses fédérales. ■

Tableau 1: Résultats des mises aux enchères de viande de volaille importée (source: OFAG)

	Tri-mestre	Quantité (t)	Ø Prix (fr./kg)	Montant (mio. fr.)
2024	1 ^{er} t.	14'400	2.26	32.528
	2 ^e t.*	14'500	2.25	32.625
	3 ^e t.	13'900	2.25	31.275
	4 ^e t.	14'800	2.25	33.300
	Total	57'600	Ø 2.25	129.728
2025	1 ^{er} t.*	15'500	2.25	34.945
	2 ^e t.*	16'300	2.26	36.853
	3 ^e t.	16'000	2.26	36.160
	4 ^e t.	14'500	2.28	33.060
	Total	62'300	Ø 2.26	141.018

* y c. les mises supplémentaires